

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 9

VOTANTS : 11

CONTRE : 0

ABSENCE : 0

POUR : 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-et-un, le quinze juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 9 juillet 2021

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, VENERA Christophe, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

Etaient excusées : GONON Florence (pouvoir à MICHEL Bernard), JOUANNEAU Fanny (pouvoir à PHILIPPE Francine),

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2021/34 : Compte-rendu des délégations consenties au Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Engagement du personnel temporaire (job d'été) :

GONON Théo : du 5 au 23 juillet 2021 à temps complet,

GLENAT Fanny : du 12 au 23 juillet 2021 à temps complet,

GONON Mélissa : du 26 juillet au 6 août 2021 à temps complet,

MICHEL Loane : du 9 au 20 août 2021 à temps complet.

Décision du 17 juin 2021 : acceptation du devis de l'entreprise HYDROKARST pour la purge des ouvrages de protection contre les chutes de pierres sur la route d'Emparis. Montant du devis : 4 261,20 € TTC.

Décision du 17 juin 2021 : acceptation du devis de l'entreprise SUEZ pour le lavage des deux réservoirs d'eau potable. Montant du devis : 1 440,00 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage : **16 JUIL. 2021**

